



Compte rendu du Conseil municipal

Séance ordinaire du 05 septembre 2016 à 19h30

Présents : MM - GIRARDIN Philippe - DONADEL Dominique - SCHMITT Elisabeth – Christelle KOENIG - AUBRY Valéry.

Excusés: MM- Patrick MACHWIRTH (*pouvoir donné à M. D. DONADEL*) - CAULET Laurent - BITSCH Didier - REINSCH Jean-Claude.

Habitante assistant à la séance : Céline KOENIG.

1. **Election d'un(e) secrétaire de séance** : Mme Elisabeth SCHMITT a été désignée à l'unanimité.

2. **Possibilité d'expression des habitants**

A la demande de Céline KOENIG, la municipalité rappelle l'ouverture de la chasse :

Du 11 septembre 2016 au 28 février 2017 (les samedis, dimanches et jours fériés)

Elle informe également la municipalité d'un problème de vitesse excessive dans la rue principale ce samedi 03/09/2016 par les locataires de la salle communale « La Charberette ».

3. **Présentation des demandes d'urbanisme**

COLLOT François :

Suppression de la haie longeant la propriété et installation d'un grillage.

HARTMANN Christian :

CU 090 100 16 20001 pour construction d'une maison individuelle rue du Calvaire.

ACTEMIS Avocat :

CU 090 100 16 10002 pour construction d'une maison individuelle rue du Lavoir, à proximité du transformateur ERDF.

GAEC du Grand Champ :

DP 090 100 16 A0002 pour construction d'un Chalet « Drive à œufs ».

Avis favorable de l'Assemblée pour ces demandes.

4. **Approbation des derniers comptes rendus**

Le conseil valide le compte rendu du 20 juin 2016 à l'unanimité.

Pour 6

Contre 0

Abstention 0

Le conseil valide le compte rendu du 19 juillet 2016 à l'unanimité.

Pour 6

Contre 0

Abstention 0

5. **Registre des suggestions des administrés : suivi des requêtes**

Le Maire donne lecture d'un courriel de M. MANCANET auquel une réponse a été portée au registre.

- Dangerosité de laisser traîner autour de la salle « La Charberette » des prises branchées en 380V.
Réponse du conseil : les prises ne sont pas branchées et le coffret est fermé.

- Ecoulement des eaux de ruissellement : caniveaux pleins d'herbes et autres éléments, caniveaux condamnés à la demande de la commune.

Réponse du conseil :

La rue du Lavoir vient d'être nettoyée, les autres suivront.

La commune a demandé un scellement de certaines grilles mais l'entreprise mandatée a effectué des travaux en obstruant une partie de la grille devant le 8^E rue Principale.

Compte tenu du réseau d'eau pluvial en bas de la rue principale, cela n'a eu aucune influence sur les inondations.

6. Décision modificative n° 01-2016 - délibération

Monsieur le Maire, informe l'assemblée d'une remarque de la Trésorerie de Delle :

Courant 2014, des subventions ont été créditées sur un compte d'amortissement. Or, la commune n'amortissant pas ses biens, il y a lieu de régulariser cette situation et de modifier les crédits budgétaires en conséquence.

Pour 6 Contre 0 Abstention 0

Amortissement Subvention d'équipement et décision modificative n° 02 – 2016 - délibération

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que depuis 2011, les travaux d'extension de réseau payés par le Syndicat des eaux sont remboursés par les communes sous forme d'une subvention d'équipement. Conformément à la réglementation, elle doit être amortie.

Le Conseil Municipal décide :

- d'amortir cette subvention d'équipement en une fois et durant l'exercice budgétaire 2016.
- de modifier les crédits budgétaires en conséquence.

Pour 6 Contre 0 Abstention 0

7. Biens sans maître - délibération

Par délibération n° 007-16 du 29 février 2016, la commune a autorisé le Maire à incorporer dans le domaine communal les biens présumés sans maître.

Le propriétaire d'une parcelle répertoriée s'étant manifesté, Monsieur le Maire propose de la retirer du patrimoine communal afin qu'elle puisse lui être restituée.

Pour 6 Contre 0 Abstention 0

8. Demandes de subventions

Aides du Département => *dossier complet au 15 octobre 2016*

Sénateur => *dossier complet au 30 novembre 2016*

Député => *dossier complet au 30 novembre 2016*

Le Maire rappelle que ces financements nous permettront de mener à bien les projets 2017, c'est pourquoi une réflexion sur les besoins communaux est lancée afin que des devis puissent être présentés lors de la prochaine séance.

9. Campagne d'affouage 2016-2017 - délibération

Le Conseil décide que le délai d'inscription à la campagne d'affouage 2016-2017 est arrêté au **30 septembre 2016**, et fixe le prix du stère à **10€**.

Pour 6 Contre 0 Abstention 0

10. Travaux en cours

Question de la hauteur de la route problématique dans la rue du Lavoir, au niveau de l'intersection avec la rue du Calvaire.

Le Département sera sollicité prochainement à ce sujet avec notamment l'invitation de M. ROUSSE, Vice-Président en charge des routes.

Les travaux ont repris dans la rue du Haut Bois. L'entreprise a procédé à l'abattage des arbres et au dessouchage ce jour.

11. Compte-rendu d'activité des gardes-nature

Le 04 août 2016 : Les gardes nature sont venus en appui de la collectivité pour la mise en conformité d'un système d'assainissement non collectif.

12. Compte-rendu d'activité du Maire et des élus

Le nom de la nouvelle intercommunalité fusionnée sera dévoilé le 15 septembre 2016.

Monsieur MESLOT a mandaté un cabinet d'étude qui fera 3 propositions aux élus de la CAB et de la CCTB.

13. Prochain conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra le lundi 31 octobre 2016.

14. Questions diverses

- Opération brioches : du 05 au 08 octobre 2016
NB : l'ADAPEI recherche des bénévoles
- Le Téléthon et les Motards
Ils partiront du Fort de MEROUX et achèveront leur parcours à Vauthiermont où ils seront accueillis vers 15h30 par un café-croissants.
- Affouage
Monsieur DONADEL demande l'autorisation de laisser ponctuellement son bois d'affouage en bord de chemin, pour cause de travaux aux abords de son habitation. Avis favorable du conseil.
- AEROPARC de Fontaine
*Le montant perçu par la commune en 2016 s'élève à 14 541.65€.
Le Maire précise que les parts communales investies dans le Syndicat de l'AEROPARC ont permis de rapporter 158 159.76€ à la commune, soit 155 314€ frais de fonctionnement déduits.*
- Marquage routier
*La commune adhère à 2 groupements de commande, l'un avec la CCTB, l'autre avec le Département.
Des demandes de devis sont actuellement en cours et la commune retiendra le mieux disant.*
- Signalisation verticale
Le groupement de commande conclu avec le Département et concernant la signalisation verticale est reconduit pour l'année 2017. Il permet à la commune de bénéficier de tarifs préférentiels.
- Le 16 septembre 2016 : nettoyage des conteneurs de l'éco-point gratuitement par le SICTOM.
Si des administrés souhaitent ensuite les mettre en peinture, le conseil est d'accord pour étudier les projets.
- Le groupe « embellissement et loisirs » poursuit son activité par une réunion qui se tiendra le vendredi 23 septembre 2016 à 13h30 en mairie. Rappelons que ce groupe est ouvert à toute participation nouvelle des habitants.

En l'absence de question supplémentaire, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h42.

Le 13 septembre 2016

La Secrétaire de séance ; Elisabeth SCHMITT



Limitation provisoire des Usages de l'Eau

En raison de la situation hydrologique actuelle, et suivant l'arrêté préfectoral n° 90-2016-09-12-001, les usages de l'eau sont limités à titre provisoire.

Mesures de restrictions générales -- Sont interdits :

- Le lavage des véhicules hors des stations professionnelles
- Le remplissage ou remise en eau des piscines d'une capacité totale supérieure à 2m³ à usage privé
- L'arrosage des pelouses, espaces verts publics et privés, jardins d'agrément sauf potagers privés.

Ces interdictions portent sur l'usage des eaux des réseaux publics et l'usage des eaux superficielles, eaux de sources ou de nappes ou de puits. Elles ne s'appliquent pas à l'utilisation de l'eau des réserves artificielles constituées préalablement à la publication du présent arrêté

Durée :

Ces dispositions sont **d'application immédiate**
et pour une **durée d'application de 2 mois à compter du 12 septembre 2016.**



Inscription affouage 2016 – 2017

Je soussigné (nom + prénom),

Domicilié

se porte candidat pour un lot au tarif de 10€ le stère

■ souhaite environstères

Fait à..... Le.....

Signature

Coupon réponse à retourner en mairie avant le 30 septembre 2016